

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

Interviews au témoins privilégiés pour l'activité de Capitalisation



Clusters Accessibilité et Environnement

**Programme de coopération transfrontalière
Italie/ France "Maritime"
2007-2013**

Programma cofinanziato con il Fondo Europeo
per lo Sviluppo Regionale



Programme cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional

Ce document recueille certaines opinions et réflexions sur les intérêts des clusters de projets « Accessibilité » et « Environnement » du Programme Italie France « Maritime » 2007-2013, qui dérivent d'interviews avec 20 témoins privilégiés appartenant à 16 sujets publics et privés de la zone transfrontalière, effectuées dans la période entre juin et octobre 2013 par le groupe de travail de l'activité de Capitalisation.

Les interviews ont été faites, selon la disponibilité, à travers des rencontres directes, des contacts téléphoniques, ou encore avec des questionnaires. Sans compter les différences des modalités de contact, les interrogés ont du répondre aux mêmes 11 questions ouvertes concernant les impressions de caractère général sur la visibilité des programmes financés par l'Union Européenne, jusqu'aux problèmes spécifiques des deux secteurs pris en examen pour le territoire transfrontalier.

Les interviewés ont été choisis parmi les bénéficiaires directs du Programme et les stakeholders externes, de façon à offrir un point de vue diversifié par rapport aux thèmes traités. Les réponses fournies ont été réélaborées - pour une lisibilité plus facile - selon les clusters de référence ; dans certains cas les réponses similaires ont été groupées pour éviter la répétition des concepts exprimés par les différents interrogés.

Ce document ne veut évidemment pas donner une vision globale et exhaustive des plusieurs sujets traités au niveau transfrontalier, plutôt fournir quelques points de réflexion, réputés intéressants, pour le futur de la programmation 2014-2020.

Interviews aux témoins privilégiés de l'activité de Capitalisation

Le Programme Italie/France 'Maritime' 2007-2013 est un programme de coopération territoriale visant à améliorer la coopération entre les zones frontalières (Région Toscane, Région Sardaigne Région Ligurie, Collectivité de la Corse) dans les domaines de l'accessibilité, de l'innovation, de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, afin d'assurer la cohésion des territoires et de favoriser l'emploi et le développement durable. Le Programme Italie/ France 'Maritime' 2007 2013 est financé par le Fonds Européen de Développement Régional pour la période de programmation 2007-2013 et est doté d'un budget de plus 160 M€ :

- 1. Avez-vous expérience du Programme Italie/France Maritime 2007-2013 ou d'autres initiatives financées par l'Union Européenne (Programme MED, VII Programme Cadre, etc.) qui concernent des partenariats dans l'aire Méditerranéenne ? Si oui, de quelle source avez-vous tiré les informations principales ? (événements ciblés, matériel promotionnel sur Internet ou sur papier, formation à distance, autre, etc.)*

CLUSTER ACCESSIBILITE/ENVIRONNEMENT

Une grande partie des interviewés, exceptés les bénéficiaires du Programme, a une connaissance sommaire du Programme Italie France Maritime et de la Coopération Territoriale. En particulier, le terme « coopération » n'est pas considéré au niveau territorial européen, mais dans sa dimension internationale de coopération pour le développement. Les sigles qui indiquent les différents programmes sont généralement ignorées ; « Projets Européens » est le terme générique utilisé pour indiquer la source des financement plus que l'espace d'activité. Le VII Programme Cadre est le seul instrument, pour son importance économique

et pour sa renommée dans le secteur de la recherche, a être connu en dehors des personnes compétentes. Par rapport au programme Italie France 'Maritime' 2007-2013, la circonscription territoriale limitée à 3 régions n'est pas tout à fait comprise - par les non bénéficiaires - avec l'exclusion de la zone territoriale qui intéresse les ports importants de France, Espagne et Italie centre méridionale, ce qui rend plus complexe, selon les interviewés, la création de réseaux de secteurs sur les marchés plus importants.

2. Comment jugez-vous la visibilité des initiatives financées par l'UE sur son territoire ? (visibilité faible, discrète, bonne, excellente)

CLUSTER ACCESSIBILITE

Les bénéficiaires ont fait un grand effort pour donner une visibilité aux initiatives réalisées, à travers des campagnes de presse traditionnelles et en organisant des événements qui ont été appréciés par les stakeholders. Les sujets indirectement impliqués dans les activités du programme, ont utilisé comme mètre de référence les réalisations des projets, en particulier les infrastructures physiques.

Les collectivités territoriales sont perçues comme les principaux responsables des investissements, indépendamment de la source de ceux-ci, puisque elles sont le trait d'union entre le territoire et ses sujets de référence. Le port de Livourne en est un exemple, son initiative « Port Ouvert »- réalisée par la Municipalité et la Province avec l'Autorité Portuaire et un réseau de sujets territoriaux- a pu porter à terme certaines réalisations financées par les projets du Programme 'Maritime' : la visibilité des événements a été appréciable, en particulier au niveau provincial, mais ne peut être attribuée aux contributions de l'UE et du Programme.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

Les initiatives environnementales ont eu une visibilité plus importante par rapport aux autres, au niveau des citoyens, puisque que nettement liées à l'idée qu'elle portent à une amélioration de la qualité de la vie pour tous, spécialement pour la population faible comme enfants et personnes âgées. Deux typologies d'exemples de succès peuvent être individuées : la première, comme dans le cas de Capannori (Lucca), pour laquelle une série d'évènement locaux, dédiés au développement de l'Agenda 21, ont été promus par les administrations comme initiatives de l'UE et du Programme, pour conférer une ampleur internationale à tout ce qui avait été organisé. Dans ce cas la participation des écoles, des associations et des citoyens a été très élevée, et la visibilité du Programme soulignée de façon appropriée.

La deuxième expérience est celle de la Région Corse, qui a activé une collaboration avec Corse Matin, en 2012-2013, finalisée à la promotion des initiatives de valorisation du territoire, pour laquelle les écoles et les associations ont été invitées à collaborer directement avec la journal en proposant des articles, des suggestions et des idées, avec grand succès en terme de participation. La visibilité des initiatives est donc directement liée au niveau d'intégration avec les instruments de diffusion et de communication stables qui ont un niveau suffisant de permanence et de répétitivité. Les initiatives simples, qui ne sont pas destinées à être répétées dans le temps pour une période suffisante, ne sont pas retenues efficaces.

- 3. *Avez-vous eu expérience directe ou indirecte de projets financés par le programme et, si oui, quelle est Votre évaluation ? (visibilité faible, discrète, bonne, excellente)***

CLUSTER ACCESSIBILITE



Les sujets contactés ont mis en évidence un niveau excellent d'efficacité et d'interaction des personnes impliquées dans le Programme avec un rôle spécifique de compétences territoriales et de secteur, par rapport à la participation directe en temps que bénéficiaires du Programme. La capacité transfrontalière des initiatives est jugée suffisamment adéquate, tout en soulignant les rapports optimaux avec le partenariat italien/corse, même en absence d'investissements qui intéressent les deux participants. Les bénéficiaires indirects du Programme n'ont pas suffisamment d'information pour exprimer un jugement.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

Les bénéficiaires directs du Programme jugent suffisamment bien les expériences des projets financés par le programme, et ont mis en évidence certains points de façon à améliorer tout ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant, spécialement pour ce qui concerne la communication. La promotion des différentes initiatives (sigles, sites internet) semble insuffisante, puisque la vie opérationnelle de certains instruments termine avec le projet de référence. Au contraire privilégier le Programme Opératif et ses institutions semblerait plus efficace, puisque les deux durent plus longtemps et sont des points de référence pour les citoyens et pour les autres sujets territoriaux. Par rapport aux résultats, les interrogés se sont exprimés positivement, spécialement pour ce qui concerne les résultats opérationnels, mais ils semblent manquer d'une dimension stratégique plus ample.

Le sujets non bénéficiaires ont été plutôt impliqués pour des activités de séminaire, c'est-à-dire des conférences et des workshops thématiques. Surtout par rapport aux sujets de recherche, les projets financés par le Programme sont perçus positivement, et il faut souligner que de nouvelles relations et de nouveaux projets communs sont nés lors de ces événements.

4. *Avez-vous eu expérience de projets de coopération transnationale ou internationale dans Votre secteur? Si oui, lesquelles? Avec quels résultats?*



CLUSTER ACCESSIBILITE

La dimension nationale et internationale du thème d'accessibilité est prédominante. Pour ce qui concerne le thème des ports, l' exemple est le projet Tiger (Transit Innovative Gateway concepts solving European-intermodal Rail needs), financé par l'Union Européenne à travers les fonds du VII Programme Cadre.

Au niveau de la coopération transnationale et interrégionale il faut signaler:

- CLIMEPORT/Mediterranean Ports' Contribution to Climate Change Mitigation (Autorité Portuaire de Livorno)
- MAREMED/MARitime REgions cooperation for MEDiterranean (Regione Toscana, PACA, CTC, Regione Sardegna)
- PAYS.MED.URBAN/High quality of landscape as a key of sustainability and competitiveness of mediterranean urban area (RECEP)
- SECUR MED PLUS (Regione Liguria, Regione Toscana)
- WATERinCORE/Sustainable Water Management through Common Responsibility enhancement in Mediterranean River Basins (Provincia di Lucca)
- SEATOLAND/Connections between harbours and hinterland (Autorité Portuaire de Livorno)
- SuPorts/Sustainable Management for European Local Ports (Autorité portuaire de Piombino)

Les interviewés signalent un grand nombre d'expériences d'échanges internationaux. Parmi les projets de coopération qui insistent sur la zone transfrontalière les plus importants sont, entre autres, les projets de coopération transnationale MED, et en particulier ceux des réseaux des parcs :

- PERIURBAN/Periurban Parks - Improving Environmental Conditions in Suburban Areas (Regione Toscana)
- VITOUR LANDSCAPE/ Innovative sustainable development policies and strategies for the effective safeguarding and innovative enhancement of European "UNESCO World heritage" wine growing landscapes (Parco delle 5 Terre);
- Parmi les pratiques de l'agenda 21 ZeroCO2/Zero Emissions Communities (Provincia di Massa).

En plus, sur le thème du contrôle marin : AGROMARINE (VII Programme Cadre), le projet Ritmare (projet drapeau du Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche MIUR), pour l'intégration du radar avec des systèmes radar de bande X et HF. Suivent les initiatives européennes comme EMODNET et SeaDataNet (et en particulier les partenaires italiens et français de ces initiatives), pour l'insertion des actuels et de nouveaux réseaux de mesure a l'intérieur d'initiatives plus amples. Enfin, SOCIB (Observatoire Côtier des Iles Baléares), Poseidon (Observatoire Côtier de l'Archipel de la Mer Egée) et le COSYNA (Observatoire Côtier de la Mer du Nord).

Le Programme Italie/France Maritime 2007-2013 concerne des projets d'échanges et investissements publics et privés pour la zone tyrrhénienne, à travers la création de partenariats, entre sujets italiens et français:

5. Quels sont, dans Votre expérience, les points forts et les points faibles de Votre secteur au niveau local ?

CLUSTER ACCESSIBILITE

Les sujets interrogés offrent une intéressante panoramique des exigences du secteur au niveau territorial, qui trouvent une correspondance dans un cadre d'ensemble général pour toute la zone transfrontalière. Nous avons donc ramassé toutes les signalisations en mettant en évidence la cohérence substantielle des informations venues des différentes réalités régionales.

Parmi les points forts, une amélioration de la gouvernance au niveau transfrontalier, avec une continuité de la collaboration entre régions qui poursuivent un objectif de compétitivité commune, même si elles appartiennent à des initiatives différentes ; l'échange d'expériences entre réalités territoriales appartenant à des régions différentes mais qui ont les mêmes problématiques.

Les points faibles sont mis en évidence par plusieurs arguments différents. Par rapport au thème de l'accessibilité des ports, une des exigences est celle de la réalisation d'un Port Community System, qui porte vers une coordination plus grande de tous les porteurs d'intérêts. En particulier, la nécessité de créer un service peu coûteux pour les sujets impliqués et d'éviter une bureaucratisation ultérieure pour ce qui concerne l'échange d'information.

Par rapport à l'accessibilité portuaire encore, les problèmes liés aux interférences des zones urbaines et résidentielles avec les zones portuaires et arrière portuaires ont été signalés, spécialement en Toscane et Ligurie. Un manque a été enregistré pour ce qui concerne les structures de supports de la portualité, surtout en relation avec les exigences actuelles et avec la possibilité d'expansion des trafics.

Du point de vue du transport public, il faut enfin signaler le sous-développement du transport public depuis/vers la mer, l'absence en ce sens de navettes dans les parkings et une prédominance du transport routier.

Pour ce qui concerne le transport aérien, les interrogés ont signalé une forte compétition entre les différents pôles aéroportuaires de la zone, ceci a empêché la naissance de nouveaux projets de coopération.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

Les interrogés ont indiqué une série de inputs sur plusieurs thèmes différents. En général les réseaux et la création de communauté de travail transfrontalières sont perçus comme points forts. L'effort de coopération apparaît à tous les interviewés comme efficace.

Par rapport aux réseaux environnementaux, la création a été signalée d'instruments de coopération stables, capables, grâce à leur statut juridique, d'agir de façon décisive, à travers des actions communes et d'accroître l'adoption conjointe de directives européennes dans les territoires régionaux.

Par rapport au contrôle marin, la nouvelle stratégie fournie par Marine Strategy, et ses actions ponctuelles de réponse aux récentes urgences environnementales, rendent nécessaire d'autres efforts d'investissements dans l'espace marin transfrontalier, en particulier pour ce qui concerne les infrastructures et les instruments de contrôle satellitaire et in situ.

Pour ce qui concerne les pratiques de l'Agenda 21 local, l'exigence est celle d'élargir l'expérience vers une portion toujours plus grande de la population dans des contextes régionaux différents : la réponse des citoyens en termes de participation et d'adaptation des comportements vers l'environnement a été supérieure aux attentes et a influencé positivement la qualité de la vie, avec des effets concrets positifs.

Par rapport au domaine de l'énergie, les interrogés ont souligné la priorité d'orienter vers l'efficacité environnementale les services et la structure des immeubles, en premier les immeubles publics.

La participation des sujets économiques et privés est indiquée comme

prioritaire dans les différents secteurs du cluster Environnement, mais encore elle n'est pas considérée suffisante pour ce qui regarde l'intensité et surtout la responsabilisation de ces sujets à l'intérieur des initiatives publiques.

6. *Quels sont les principales limites et criticités des interventions publiques existantes dans Votre secteur ?*

CLUSTER ACCESSIBILITE/CLUSTER ENVIRONNEMENT

La question, posée de cette façon, ouvre en effet un espace de discussion excessivement grand. En se limitant aux seuls projets financés dans le domaine de la coopération territoriale européenne, les interviewés ont mis en évidence premièrement la difficulté d'attirer des sujets privés à l'intérieur des initiatives en temps que bénéficiaires.

Deuxièmement, le temps des procédures, spécialement celui des appels d'offre et des contrats qui ne correspond pas avec le chronogramme imposé aux projets.

Troisièmement, la traduction bilingue dans la diffusion des informations présente amples marges d'amélioration ; sans aucune adaptation, la situation pose des obstacles à la participation des communautés locales, en particulier communautés rurales et insulaires, et à l'amélioration des connaissances sur les opportunités, services et méthodologies.

7. *Quel est le niveau d'interaction entre sujets publics et privés dans Votre secteur ?*

CLUSTER ACCESSIBILITE

Les sociétés de gestion, privées ou en présence de capitaux privés, sont une partie importante des systèmes portuaires et aéroportuaire. Même pour ce qui concerne la logistique, le niveau d'intégration est très élevé. Il reste tout de même des marges d'amélioration pour les investissements

publics et privés surtout en ce qui concerne les concessions et les projets de services, qui semblent être des instruments sous-utilisés, de réduction des coûts, pour les bilans publics, et le développement des entreprises, dans les secteurs de grand intérêt public.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

L'interaction avec les sujets associés et le troisième secteur apparaît comme décisive en termes d'animation et de participation des citoyens des deux côtes.

La même chose peut être dite pour les associations de catégorie, les consortiums, les opérateurs de la pêche et les autres sujets qui interviennent sur les thèmes de l'économie marine sur idée des autorités régionales, locales et portuaires.

L'implication des investisseurs privés n'est pas suffisante, il suffit de penser aux potentialités de la contribution des zones nautiques sur le thème de la pollution de la mer et des côtes qui dérive de l'activité industrielle.

- 8. *Quel type d'activités, entre celles développées dans Votre secteur, pourraient avoir une valeur ajoutée si on les poursuit au niveau transfrontalier? (Activités de recherche, Echange d'expériences, expérimentations et actions pilote, Création de réseaux stables)***

CLUSTER ACCESSIBILITE

Les expériences mettent sur un plan opératif concret les échanges de méthodologie et de connaissances, qui sont essentiels pour avoir un cadre cognitif de base, mais qui nécessite encore de développement et de résultats qui soient mesurables et quantifiables. L'exigence de partir depuis des impacts concrets a été mise en évidence par tous les interrogés, spécialement l'exigence d'un cadre temporel défini pour les investissements, trop souvent inclus dans de grandes opérations qui

subissent des retards. Il semble donc essentiel de limiter la complexité des interventions et d'augmenter le niveau de complémentarité et des synergies, pour avoir une dimension réellement transfrontalière. Du point de vue des liens portuaires et de la logistique, la nécessité de partage d'un plan opératif a aussi été mise en évidence. Au contraire du point de vue des transports aéroportuaires, l'exigence de directives claires a été soulignée, en premier la discipline des aides d'Etat, pour augmenter les relations entre planification publique au niveau transfrontalier et la gestion des hubs aéroportuaires dans les différentes régions. Une activité essentiellement d'enquête et de pré-faisabilité est indispensable avant d'entrer dans une dimension opérative.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

La dimension des réseaux est prédominante, surtout dans une optique de création de networks stables qui soient reconnus pleinement par les institutions. Ce-ci est indiqué comme condition pour promouvoir des actions pilotes et des actions expérimentales. Les activités de recherche, au contraire, nécessitent d'une dimension de coopération plus globale que la dimension transfrontalière, puisqu'elles font référence aux communautés scientifiques internationales et mondiales. C'est pour cette raison que l'aide aux institutions nationales améliore l'efficacité dans l'échange d'information et de modèles. Plusieurs initiatives d'ampleur internationale rentrent dans le cadre des accords bilatéraux, un dialogue avec les institutions gouvernementales est donc nécessaire en termes de gouvernance pour pouvoir avoir une projection au niveau méditerranéen.

- 9. Seriez-vous intéressé à participer aux initiatives financées par le Fond Européen de Développement Régional, en obtenant d'un côté des financements et de l'autre en mettant à disposition ressources et personnel pour atteindre des objectifs concrets de compétitivité et développement pour Votre territoire ?***

CLUSTER ACCESSIBILITE/ ENVIRONNEMENT

Les interrogés, qu'ils soient déjà bénéficiaires du Programme opératif ou sujets externes, se montrent intéressés à participer aux initiatives financées par le FEDER. En particulier, il est mis en évidence que le thème du cofinancement en termes de ressources et de personnel ne constitue pas un obstacle, mais plutôt un garantie du financement. Les interviewés sont aussi disponibles à participer en temps qu'associés, même sans a disponibilité de budget spécifique de la part d'investisseurs privés, comme échange de connaissances et de mise en système de relations avec les institutions, surtout pour signaler les exigences du monde du travail et des entreprises sur des aspects concrets et ponctuels.

10. *Existent-il des obstacles bureaucratiques ou financiers par rapport à une éventuelle participation de Votre organisme à des initiatives de coopération européenne ? De quel type ?*

CLUSTER ACCESSIBILITE/ ENVIRONNEMENT

Aucun obstacle bureaucratique particulier n'a été mis en évidence par les interrogés, exceptées les difficultés dans l'insertion du personnel, signalées par les sujets publics, notamment à cause des limites des bilans des administrations. Une étude spécifique sur les efforts effectifs en termes de ressources humaines - non seulement celles qui sont sur compte rendu-pourrait être utile pour quantifier le travail des administrations sur les projets de coopération.

Du point de vue des sujets privés de nombreuses difficultés concrètes ont été mises en évidence sur la discipline des aides d'Etat, qui manquent jusqu'à maintenant d'instruments d'information spécifiques (directives, séminaire ad hoc).

11. *Existe-t-il un projet, une initiative ou une réalisation concrète développée dans le domaine de Votre secteur que Vous recommanderiez comme bonne pratique à répandre à d'autres sujets ?*

CLUSTER ACCESSIBILITE

Les bénéficiaires ont signalé les bonnes pratiques suivantes :

- La réalisation et l'implémentation de stations anémométriques réalisées dans les domaines du projet VENTO et PORTI, pour ce qui concerne le Programme Italie France
- Le plan d'action environnementale pour le port de Piombino dans le domaine du projet SUPORTS/Sustainable Management for European Local Ports
- L'organisation des six éditions de Port Ouvert dans le port de Livorno, en temps que moment de promotion, valorisation et gestion participée des espaces portuaires.

CLUSTER ENVIRONNEMENT

Les bénéficiaires du Programme mettent en évidence les bonnes pratiques suivantes :

- La création de la communauté transfrontalière COREM, database dédié aux excursions dans la nature
- La réalisation et l'implémentation du Mosaïque radar transfrontalier pour la réduction du risque idrogéologique
- La réalisation du Groupe Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) Parc Marin International Bouches de Bonifacio (aux sens du règlement Ce n° 1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 Juillet 2006), qui permette la création d'un organe juridique stable pour le partenariat de deux côtes.

- La création des conditions pour la mise au point d'un système de contrôle marin intégré, à travers les activités de recherche et l'expérimentation et la réalisation d'un réseaux d'investissements communs.
- Le plan d'action Déchets Zéro qui, dans le domaine du projet ACTIVE, a été fait par la Municipalité de Capannori e par l'Union des Municipalité de Valdera

NOUS REMERCIONS:

Office de l'environnement de la Corse
Progetto PMIBB- Parco della Maddalena
Regione Toscana, Progetto Momar
Comune di Livorno, Assessorato ai trasporti
Comune di Genova, Ufficio del Sindaco
Comune di Ajaccio, Ufficio del Sindaco
Comune di Cagliari, Ufficio del Sindaco
Comune di Capannori, Ufficio del Sindaco
Unione dei Comuni della Valdera
Federambiente
Aéroport d Pisa- SAT
Aéroport de Cagliari - SOGAER
Regione Liguria
Collectivité territoriale de la Corse
Autorità Portuale di Livorno
Autorità Portuale di La Spezia

Contacts

www.maritimeit-fr.net

Autorité de Gestion Unique:

Regione Toscana- Direzione Generale della Presidenza- Settore Attività Internazionali

Villa Fabbricotti, Via Vittorio Emanuele II, 62-64, 50134 FIRENZE- ITALIE

Tel. +39 05543829- 04/14/15 Fax +39 055 43 84 110 - marittimo@regione.toscana.it

Référence:

Lesia Sargentini lesia.sargentini@maritimeit-fr.net

Alessandra Succhiarelli alessandra.succhiarelli@regione.toscana.it

Secrétariat Technique Conjoint:

Via Marradi, 116-57126 LIVORNO ITALIE

Tel.+39 0586 849712- Fax +39 0586 849729- stc@maritimeit-fr.net